

Bécancour

## ACQUISITION D'UN CAMION CARGO AMÉNAGÉ POUR LA VILLE DE BÉCANCOUR

.....

La Ville de Bécancour demande des soumissions pour l'acquisition d'un camion cargo.

Les plans, devis et formules de soumission peuvent être obtenus auprès du système électronique d'appels d'offres (SEAO) en consultant le site web <a href="https://www.seao.gouv.qc.ca">www.seao.gouv.qc.ca</a> et en y inscrivant le numéro 12-01.06.02-034.

Seules sont admises à soumissionner les personnes, sociétés et compagnies ayant obtenu le document d'appel d'offres directement du SEAO et qui ont un établissement au Québec ou dans un des territoires visés par l'Accord de commerce et de coopération entre le Québec et l'Ontario (ACCQO) ou l'Accord de libre-échange canadien (ALEC).

Pour être valable, chaque soumission doit être accompagnée d'une garantie de soumission correspondant à 10 % du montant total de la soumission, sous forme de chèque visé ou de cautionnement, fait au nom de la Ville de Bécancour.

Les soumissions, dans des enveloppes scellées, adressées à la soussignée et identifiées « Acquisition d'un camion cargo aménagé », seront reçues à l'hôtel de ville, au 1295 avenue Nicolas-Perrot, Bécancour (Québec) G9H 1A1, **jusqu'à 11 h le 13 novembre 2025**, pour être immédiatement ouvertes publiquement.

La Ville n'encourt aucune responsabilité du fait que les avis écrits ou documents véhiculés par le système électronique soient incomplets ou comportent une erreur ou une omission. En conséquence, tout soumissionnaire doit s'assurer, avant de présenter son offre, d'obtenir tous les documents reliés à cet appel d'offres.

Pour toute information, vous devez communiquer avec le responsable de l'appel d'offres, soit monsieur Pascal Boisvert, conseiller principal en gestion des actifs et en géomatique, par courriel, à l'adresse suivante : <a href="mailto:ddp@ville.becancour.qc.ca">ddp@ville.becancour.qc.ca</a>.

La Ville de Bécancour ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues, ni à encourir aucuns frais, ni aucune obligation d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires.

Ville de Bécancour, le 17 octobre 2025.

Me Isabelle Auger St-Yves Greffière de la Ville